

Le comité a rencontré à Toronto les chefs indiens de l'Ontario et le député de Skeena était absent. Nous avons proposé un voyage à Caughnawaga et le député de Skeena a déclaré qu'il ne pourrait s'y rendre un certain jour de la semaine dernière. Nous avons donc remis le voyage en attendant qu'il puisse être des nôtres. Nous avons agi ainsi parce que nous voulions bénéficier de son expérience dans les questions de ce genre. Mais s'il saisit cette occasion pour en tirer des avantages politiques, il faut que tout le pays le sache. (*Applaudissements*)

Nous demandons que la motion soit adoptée. Le comité songe à se fractionner pour visiter le plus grand nombre de collectivités possible dans tout le Canada. Même si nous en sommes aux reproches, je dois pourtant mentionner la collaboration que j'ai reçue au comité de la part du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), et je l'en félicite. Il a assisté à toutes nos réunions. A mon avis, sans que je le lui demande il conviendra qu'à nombre de réunions du comité de direction le député de Skeena ne s'est même pas présenté et qu'aux rares fois où il est venu il s'est excusé d'être en retard.

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, peut-être ne me reste-t-il qu'à invoquer la question de privilège.

**M. l'Orateur:** Le député de Skeena pose la question de privilège. (*Exclamations*)

**M. Howard:** C'est le seul moyen que j'aie de réfuter plusieurs contre-vérités.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne peut prendre la parole que pour poser la question de privilège en bonne et due forme. Il ne peut dire à la présidence qu'il utilise ce moyen comme un subterfuge pour susciter un débat. S'il a une question de privilège, je suis prêt à l'écouter.

**M. Howard:** Je ne me permettrais pas d'avoir recours à un subterfuge, monsieur l'Orateur. (*Exclamations*)

Le président du comité a laissé entendre que je n'avais jamais assisté aux séances du comité de direction. J'en ai manqué une, le 7 décembre. J'ai pris note de la date. C'est que l'avis de réunion ne m'est parvenu au bureau qu'en fin de matinée, alors que le comité se réunissait à 3 h. 30 le même jour. Je n'ai eu ni le temps ni l'occasion de me rendre à la réunion.

Le député m'a accusé de ne pas avoir voulu aller à Toronto m'entretenir avec certaines personnes. Je n'ai pas pu m'y rendre et je me suis mis en rapport avec mon collègue, le député de Comox-Alberni, qui y est allé à ma place pour être sûr que quelqu'un nous représenterait comme il se devait à cette réunion. Quant à celle de Caughnawaga, le député a dit qu'elle n'avait pas eu lieu parce que je n'avais pu m'y rendre le jour fixé. Je signale que le comité s'est mis en quatre pour savoir si je serais libre à un moment particulier mais j'ai répondu, devant le président qui m'a entendu, que le comité ne devrait pas élaborer ses projets de visites en fonction de ma disponibilité, que si les membres du comité voulaient s'y rendre, ils devaient tracer leurs plans et que j'essaierais de m'y conformer.

Le député a dit également que je ne m'étais pas opposé à ce que le comité se prononce sur l'itinéraire que le représentant de Timiskaming a consigné au compte rendu. Je signale que je fus le seul membre du comité à m'y opposer et que, lorsque le vote a été pris, j'ai dit que je me prononçais contre ce voyage en particulier car il s'agissait de voyages d'une heure. Le vice-président s'est déclaré de mon avis et lorsqu'on a demandé la même chose, au député de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie (M. Watson), il a reconnu que ce n'était pas la bonne façon de procéder.

D'après le président du comité, si ce dernier n'a pas pu bien fonctionner, c'est à cause d'une divergence d'opinions avec le comité des affaires du Nord...

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** Le leader du gouvernement à la Chambre veut-il prendre la parole pour un rappel au Règlement?

**L'hon. M. McIlraith:** Oui monsieur l'Orateur. Je prétends, en toute déférence, que le député saisit maintenant une nouvelle occasion de débattre la substance de la motion et qu'il se s'explique pas sur un fait personnel. Il n'a fourni jusqu'ici aucune explication sur un fait personnel.

**M. Peters:** L'Orateur rendra une décision à ce sujet.

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, je comprends le désir du leader du gouvernement à la Chambre qui cherche à protéger ses collègues... qui se trompent... (*Exclamations*)... Mais n'empêche que le président du